

KS 2 SBS / KS 5 SE

Extincteur à CO₂ de 2 et 5 kg



Des extincteurs simples pour une extinction sans dégât.

- **ERGONOMIQUES :**

Un geste unique pour votre sécurité : en retirant la goupille, l'extincteur est opérationnel. Contrôle visuel de l'utilisation.

- **PROPRES :**

Convient parfaitement à la protection des matériels sensibles comme les équipements électriques et électroniques (ne laisse aucune trace).

- **MANIABLES :**

Véritable innovation technologique, le flexible avec tromblon diffuseur du KS 5 SE permet une meilleure maniabilité et une intervention encore plus efficace, y compris dans les recoins difficiles d'accès.



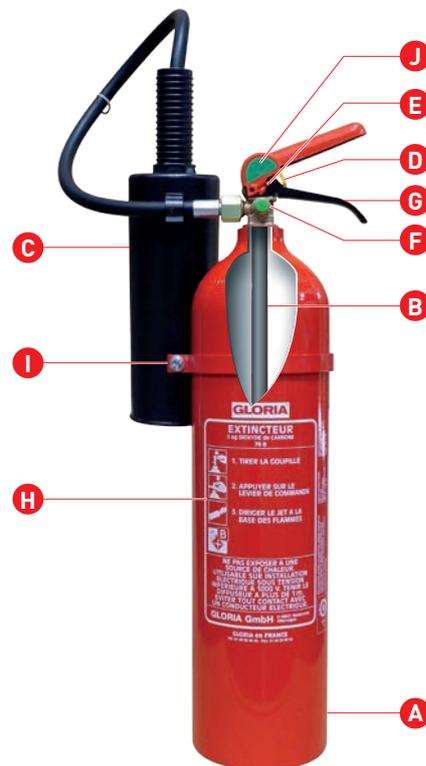
KS 2 SBS / KS 5 SE

Gamme certifiée selon le référentiel européen EN3



	KS 2 SBS	KS 5 SE
Performances sur foyer type	-	-
	34 B	70 B
	-	-
Numéro de certification NF Extincteurs	EC2 324 126	EC5 323 127
Certification marine	NON	OUI
Agent extincteur / Quantité	CO ₂ / 2 kg	CO ₂ / 5 kg
Contrôle visuel d'utilisation (CC)	OUI	
Durée de fonctionnement	8,0 s	11,5 s
Nature du réservoir	Acier forgé / Fond plat	
Capacité	3 L	7,5 L
Pression d'épreuve	212 bar	
Poids à vide / plein	4,4 kg / 6,4 kg	9,5 kg / 14,5 kg
Revêtement intérieur / extérieur	- / Résine polyester rouge	
Températures limites d'utilisation	-20 °C / +60 °C	
Dimension hors tout (l x H x D)	265 x 530 x 117 mm	480 x 700 x 160 mm
Environnement	Matériaux recyclables à plus de 95 %	

- A** Réservoir
- B** Tube plongeur
- C** Ensemble de diffusion
- D** Goupille de sécurité
- E** Scellé de garantie
- F** Vanne (laiton)
- G** Poignée
- H** Marquage mode d'emploi
- I** Attache de tromblon
- J** Contrôle d'utilisation



CE "Équipements conformes à la Directive Européenne appareils sous pression".



Chubb France
Réseau Distributeur MATINCENDIE
Paris Nord 2 - Bât. Rembrandt
22 avenue des Nations
CS 62079 Villepinte
95973 ROISSY CDG Cedex
Tél. 01 49 39 36 69 - Fax 01 30 17 42 66

Cachet du distributeur :

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce document seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2° et 3° a), d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.